



Conseil économique  
et social

Distr.  
GÉNÉRALE

E/C.2/1999/2/Add.1  
11 janvier 1999  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

COMITÉ CHARGÉ DES ORGANISATIONS  
NON GOUVERNEMENTALES  
Session de 1999  
Point 4 de l'ordre du jour provisoire

EXAMEN DES RAPPORTS QUADRIENNAUX PRÉSENTÉS PAR LES  
ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES DOTÉES DU STATUT CONSULTATIF  
(STATUT GÉNÉRAL ET SPÉCIAL) AUPRES DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Rapports quadriennaux 1994-1997 présentés par l'intermédiaire  
du Secrétaire général en application de la résolution 1996/31  
du Conseil économique et social

Note du Secrétaire général

Additif



Table des matières

	<u>Page</u>
1. Conférence générale des Adventistes du septième jour	3
2 Global Education Associates	6
3. Conseil de l'archevêché orthodoxe grec d'Amérique du Nord et du Sud	10
4. Coalition internationale Habitat	14
5. Conseil international de l'action sociale	18
6. Organisation internationale de normalisation (ISO)	22
7. Organisation internationale pour le développement de la liberté d'enseignement	26
8. Fédération internationale pour la planification familiale	29
9. Association internationale pour l'aide aux prisonniers	32
10. Association internationale de l'habitat rural	35
11. Union internationale des étudiants	37
12. Penal Reform international	39
13. Project Concern International	42

## 1. Conférence générale des Adventistes du septième jour

(Statut consultatif spécial accordé en 1995)

### Généralités

L'Église des Adventistes du septième jour s'efforce d'amener le monde à reconnaître en Jésus Christ la voie du salut, et d'améliorer les conditions de vie non seulement de ses membres mais de toutes les nations. L'Église des Adventistes du septième jour et ses institutions défendent les principes démocratiques du libre exercice et de l'indépendance de la religion. Le Département des affaires publiques et de la liberté religieuse a pour rôle de promouvoir et protéger la liberté de religion et d'aider les Adventistes du septième jour qui sont persécutés pour leur foi. Le personnel du Département est composé de représentants de l'Église auprès de gouvernements, d'organisations internationales et d'autres organisations religieuses.

### Membres

La Conférence générale comptait 8 382 558 membres en 1994 et 9 479 718 à la fin du premier semestre de 1997. D'après les plus récentes statistiques disponibles, qui remontent à 1996, elle avait 147 526 employés répartis dans 204 pays; elle possédait et dirigeait 5 978 écoles réunissant 914 789 élèves; 587 hôpitaux, cliniques, orphelinats et autres établissements de soins de santé, et 44 108 centres d'assistance sociale.

### Coopération avec d'autres organisations non gouvernementales

La Conférence générale coopère avec d'autres ONG et organisations religieuses. Afin d'instaurer une meilleure entente, elle a des entretiens officiels avec la Fédération luthérienne mondiale, le Patriarcat de Constantinople et l'Alliance mondiale des églises réformées. L'Église est membre de la World Christian Commission et dotée du statut consultatif auprès du Conseil mondial des églises.

L'Agence adventiste internationale de développement et de secours, maintenant une ONG reconnue par l'ONU, est une importante organisation humanitaire, qui opère dans plus de 140 pays. L'Agence adventiste internationale de développement et de secours collabore avec le PNUD, le HCR, l'UNESCO, la Banque mondiale, l'UNICEF, l'Agency for international development des États-Unis (USAID), l'Agence australienne de développement, l'Office australien d'aide au développement, la Cooperative for American relief everywhere (CARE), la United Way et de nombreuses autres institutions mondiales. L'Église fournit 4% du budget de l'Agence adventiste internationale de développement et de secours.

### Participation aux réunions de l'Organisation des Nations Unies

Chacun des représentants de l'Église participe aux réunions de la Commission des droits de l'homme à Genève et à celles des sous-commissions à l'automne (notamment la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités). L'Église participe aussi aux conférences annuelles d'ONG à New York et Genève. Elle a des représentants

attitrés à New York, Genève et Vienne. Elle entretient des relations suivies et amicales avec le Professeur Abdelfattah Amor, Rapporteur spécial de l'ONU sur l'intolérance religieuse. Le Professeur Amor a été l'un des principaux orateurs invités à prendre la parole devant le Quatrième congrès mondial de la liberté de religion organisé en 1997 à Rio de Janeiro, sous les auspices d'une filiale de l'Église adventiste, l'Association internationale de la liberté de religion.

Pour célébrer l'Année de la Famille en 1994, le Département des Ministères de la famille a organisé des séminaires sur la formation aux responsabilités familiales, qui ont eu lieu à Antigua-et-Barbuda (du 11 au 17 janvier); à Chiangmai (Thaïlande) (du 6 au 15 février); à Pune (Inde) du 17 février au 2 mars; à Sydney (du 15 au 29 avril); aux Pays-Bas (du 17 au 31 mai); et au Royaume-Uni (du 27 mai au 9 juin).

En 1995 le même département a organisé le même type de séminaires à Bloemfontein et Hartenbos (Afrique du Sud); au Malawi; au Caire et à Amman. En 1996 plusieurs séminaires sur la famille et la fonction parentale ont eu lieu aux États-Unis (janvier-juin), au Japon (du 3 mai au 8 juin) et à Helsinki (du 28 juillet au 4 août). En 1997, le Département a tenu des séminaires aux États-Unis (janvier-juin), en Afrique orientale (du 7 au 29 avril). La Commission de l'Église chargée d'étudier la question du divorce et du remariage s'est réunie au Royaume-Uni en 1997 (du 11 au 17 septembre).

Des Représentants de l'Église ont participé au forum des ONG de la quatrième Conférence sur les femmes, réunie à Beijing en 1995 et à une réunion du Comité chargé des Organisations non gouvernementales, sur la famille, à Vienne, en 1996.

#### **Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies**

Par ses activités, la Conférence générale des Adventistes du septième jour contribue à promouvoir la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, et la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. L'Église exécute d'importants programmes dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la liberté de religion, en harmonie avec les recommandations de l'Organisation des Nations Unies. La conférence a envoyé une déclaration écrite à tous ses membres à l'occasion de sa réunion quinquennale à Utrecht (Pays-Bas) pour célébrer la proclamation de l'Organisation des Nations Unies, faisant de 1995 l'Année de la Tolérance.

La Conférence générale des Adventistes du septième jour appuie d'autres organisations telles que l'Association internationale pour la liberté de religion, qui organise de fréquents congrès régionaux et mondiaux sur la liberté de religion, y compris les congrès de Moscou en 1996 et 1997, de Budapest en 1997 et Rio de Janeiro en 1997. Cette même association soutient Conscience et liberté, revue publiée en six langues. La Conférence générale a été très active dans la commémoration du cinquantième anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme et a organisé à cette occasion des conférences et colloques dans de nombreux pays de tous les continents.

**Participation aux travaux du Conseil économique et social**

L'un des Représentants de l'Église a été invité à prendre la parole à la cinquante-quatrième session de la Commission des droits de l'homme, à propos de la mise en oeuvre de la Déclaration sur l'élimination de toutes les formes d'intolérance et de discrimination fondée sur la religion ou la croyance.

**Coopération avec de hauts fonctionnaires du Secrétariat  
de l'Organisation des Nations Unies**

L'un des Représentants de l'Église a signé une déclaration conjointe sur l'indépendance des rapporteurs spéciaux, et écrit aux Présidents de l'Algérie, de l'Indonésie et de l'Autriche pour la défense des droits de l'homme.

La Conférence générale des Adventistes du septième jour appuie et encourage la mission de l'Organisation des Nations Unies en faveur de la justice, de la paix et de la liberté, dans plus de 200 pays, et envisage d'accroître sa présence et son appui général aux réunions de l'Organisation des Nations Unies et de ses commissions.

## **2. Global Education Associates**

**(Statut spécial accordé en 1989)**

### **Généralités**

Global Education Associates (GEA) est une association de personnes physiques et morales représentée dans plus de 90 pays, et qui s'efforce de promouvoir des systèmes mondiaux se consacrant à la protection de l'environnement, à la paix, aux droits de l'homme, au développement économique et social et à la participation démocratique, en défendant particulièrement les intérêts et les points de vue des populations pauvres et marginales de diverses cultures et traditions religieuses. A cette fin GEA a pour mission de:

a) Rassembler les dirigeants et responsables de diverses cultures et catégories sociales afin de partager différentes formes de sagesse et d'analyse, de proposer des solutions concertées, et de mettre au point des stratégies communes, de former des alliances et des associations dans le but de résoudre des questions critiques sur le plan mondial;

b) Dispenser une éducation au moyen de cours interactifs, de séminaires et de publications qui inspirent, informent les gens et leur donnent les moyens de devenir de dynamiques citoyens du monde;

c) Mettre au point des projets, stimuler les initiatives et favoriser les associations avantageuses pour cette mission.

### **Participation aux travaux du Conseil économique et social et aux conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies**

Global Education associates a participé à de nombreuses conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies ou se rapportant à cette Organisation, dont la Conférence internationale sur la population et le développement (1994), le Sommet mondial pour le développement social (1995), la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (1996), le Sommet mondial de l'alimentation (1996), la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (1996), le Sommet sur le microcrédit (1997), et la dix-neuvième session extraordinaire de l'Assemblée générale. Le Président de GEA a pris la parole à la Conférence ONG/DPI de 1997. En outre, un ou plusieurs membres du secrétariat de GEA affilié(s) à la Conférence des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social (CONGO) assiste(nt) aux réunions d'information hebdomadaires du DPI, et participe(nt) à la Commission annuelle de la promotion de la femme ainsi qu'à la Commission du développement durable.

### **Coopération avec des programmes et organismes des Nations Unies**

Global Education Associates coopère aux programmes d'organismes des Nations Unies, tels que:

a) **UNICEF**: En 1995 a été lancé le partenariat de l'Éducation pour tous. Un coordonnateur à mi-temps a été recruté au titre d'un don de 40 000 dollars, et un montant de 30 000 dollars a été collecté pour mettre au point deux projets reproductibles et conjoints entre l'UNICEF et les ordres religieux associés à GEA au Kenya et en Afrique du Sud. L'UNICEF a versé des contributions de 9 000 et 7 000 dollars à ces projets.

b) **UNESCO**: GEA a participé à une série de conférences et contribué à la promotion du thème *Contribution de la religion à la culture de paix* en 1993, 1994 et 1998.

c) **UNIFEM**: Des réunions ont eu lieu en novembre 1996 avec UNIFEM (Bureau du Représentant pour l'Afrique à New York) afin d'examiner les possibilités de coopération sur un projet visant à l'amélioration des moyens d'existence et d'émancipation économique des femmes, à Kisumu (Kenya);

d) **PNUE**: Le Représentant de GEA auprès du Conseil économique et social et du DPI a occupé les fonctions de Directeur du partenariat interconfessionnel du PNUE, tandis que le Représentant suppléant faisait partie du comité de ce partenariat visant à assister les communautés de foi à instituer un Sabbat de l'Environnement ou Journée consacrée à l'Environnement, et de montrer aux Nations Unies combien les communautés de foi sont attachées au programme de l'environnement et ont à coeur de l'appuyer.

e) **Centre pour les droits de l'homme**: Par l'intermédiaire du centre, le Directeur de Programmes de GEA a entrepris des activités d'éducation et de plaidoyer. Une grande partie des efforts ont été consacrés à la commémoration du cinquantième anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme;

f) **UNITAR**: En avril 1998, le Président de GEA a fait partie du groupe de discussion sur les séries de l'UNITAR relatives au développement durable dans la pratique.

g) **Banque mondiale**: Des réunions ont eu lieu en 1996 et 1997 avec la Banque mondiale (New York et Washington) pour examiner les possibilités de collaboration sur le projet de développement de Kisumu (Kenya). Un autre domaine de collaboration entre la Banque mondiale et GEA porte sur l'étude de la relation entre la religion et l'économie.

h) **Département de l'information (ONU)**: Les Directeurs de programmes de GEA ont coopéré avec le Département de l'information dans des efforts d'éducation axés sur le rôle de l'ONU et son rôle en matière de paix et de sécurité.

**Colloque: Les Nations Unies dans un monde interdépendant: Passé, Présent, Futur.**

Ce colloque, tenu en juillet 1994, a permis de réunir des représentants de 36 pays et d'institutions spécialisées des Nations Unies pour réfléchir sur les 50 ans d'évolution de l'ONU, de ses institutions spécialisées et organismes affiliés, et examiner des propositions visant à renforcer et démocratiser le système des Nations Unies, créer des partenariats et développer la coopération entre les institutions spécialisées et les organisations non gouvernementales et

autres organismes versés dans les activités pédagogiques, religieuses, civiques, et intéressant la jeunesse afin de relever de nouveaux défis; élaborer des programmes pédagogiques; accroître l'intérêt et le soutien du public, et élaborer des recommandations à l'intention des Nations Unies, et des secteurs pédagogiques, religieux, civiques, et de la jeunesse.

Le Colloque "Jeunesse 95" a été mis sur pied pour encourager les jeunes à participer à l'oeuvre des Nations Unies, à la renforcer, à la réformer, à concentrer leurs efforts dans l'exécution, aux niveaux local et régional, du Programme mondial d'action pour la jeunesse, du chapitre 25 d'Action 21, et à surmonter les obstacles qui entravent la participation des jeunes aux décisions de l'Organisation des Nations Unies. Deux conférences apparentées ont été organisées sous les auspices de Global Education associates, il s'agit de:

a) Jeunesse 95: Alliance pour le changement progressif à l'échelle mondiale, en juin 1995, et

b) Conférence des jeunes pour le cinquantième anniversaire des institutions de Bretton Woods, en août 1995.

#### **Colloque sur le travail et l'emploi au XXI<sup>e</sup> siècle:**

Ce colloque tenu en novembre 1995, a réuni des économistes, des représentants des entreprises et des syndicats, ainsi que du PNUD pour étudier les questions de l'emploi et du travail dans une économie mondiale naissante.

#### **Pacte de la Terre/Partenariat pour la Charte de la Terre**

Le Pacte de la Terre fonctionne en association avec la Charte de la Terre, initiative lancée en avril 1994 par la Croix Verte (dirigée par Mikail Gorbatchev), et le Conseil de la Terre (dirigé par Maurice Strong). Les deux efforts sont complémentaires. Par l'initiative qu'elle représente et par son opportunité, la Charte rehausse la pertinence politique du mouvement des citoyens du Pacte pour la sécurité écologique et économique. Réciproquement, le mouvement multisectoriel du Pacte - dont le quatrième principe est axé sur la gouvernance mondiale et le raffermissement des structures du système des Nations Unies - donne à la Charte de meilleures chances de rencontrer l'appui politique et la volonté populaire qui en feront un instrument contraignant pour les parlements et les chefs d'États.

Par l'intermédiaire de ses affiliés et de ses associés, GEA a mené plus de 45 consultations au Canada, en Espagne, aux États-Unis d'Amérique, en Irlande, en Italie, et en Ouganda, qui ont fourni des éléments à l'élaboration du projet de base de la Charte de la Terre, approuvé par l'Assemblée réunie à Rio de Janeiro en mars 1997.

#### **Tables rondes**

Deux Tables rondes composées de membres du Conseil d'administration de GEA et de représentants du PNUE, de l'UNESCO, de l'UNICEF, d'UNIFEM et de l'Ambassadrice Claudia Fritche se sont tenues en avril et novembre 1997, dans le but d'analyser les grandes tendances mondiales, les valeurs et les préoccupations qui en découlent, et les réponses adaptées à ces tendances.

### **Conseil de l'éducation**

Ce Conseil compte des représentants de divers secteurs de l'enseignement, scolaire et non scolaire, public et privé, supérieur, secondaire et primaire. Les membres examinent le rôle de l'éducation vis-à-vis des problèmes et des possibilités créés par l'interdépendance économique et écologique. Une attention spéciale a été portée aux propositions de la Conférence de 1990 sur l'Éducation pour tous.

### **Religion et Programme de l'Ordre mondial**

Exécuté en coopération avec des ONG laïques et des organismes des Nations Unies, ce programme s'intéresse aux perspectives multiconfessionnelles afin de faciliter le dialogue et la participation d'experts à la création d'une éthique universelle et partagée, et à la mise en place de systèmes internationaux participatifs, solides et équitables. En participant aux travaux de l'UNESCO dans le cadre du programme "contribution de la religion à la culture de paix", GEA s'est efforcé d'examiner les moyens d'utiliser les forces et les structures religieuses pour édifier une culture de paix.

### **Partenariat des ordres religieux**

La mondialisation et l'interdépendance croissantes demandent la création de systèmes mondiaux plus humains et plus efficaces. Les ordres religieux touchent un grand nombre de personnes par leurs écoles, leurs universités, leurs centres de soins de santé, leurs services sociaux et communautaires. GEA offre une tribune où les ordres religieux peuvent coordonner leurs activités au service de la communauté mondiale. En association avec certains organismes des Nations Unies (par exemple l'UNICEF en Afrique), les ordres religieux ont une meilleure compréhension des crises qui surviennent et des possibilités qui s'offrent dans notre monde interdépendant et sont mieux préparés à répondre, ce qui leur permet d'oeuvrer avec une plus grande efficacité au changement inévitable du monde.

### 3. Conseil de l'archevêché orthodoxe grec d'Amérique du Nord et du Sud

(Statut général accordé en 1985)

#### Objectifs

Le Conseil de l'archevêché orthodoxe d'Amérique du Nord et du Sud est une organisation internationale qui compte des membres aux États-Unis d'Amérique, au Canada, en Amérique centrale et en Amérique du sud. Il appuie des programmes entrepris dans des pays en développement tels que l'Ouganda, le Kenya, la République démocratique du Congo, le Ghana, la République de Corée, le Nigéria, la République-Unie de Tanzanie, ainsi qu'en d'autres régions du monde.

Organisme humanitaire d'action familiale dont le budget est financé par des cotisations familiales, le Conseil adhère aux principes des Nations Unies concernant le maintien de la paix et de la sécurité dans le monde; la collaboration avec les nations du monde en vue de favoriser l'amélioration de la protection sociale, de l'éducation et de la santé; le respect des libertés et des droits individuels; la promotion de la femme, et la condamnation du racisme et de la discrimination raciale dans le monde.

**Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires, conférences et autres réunions de l'Organisation des Nations Unies par une participation aux réunions et la présentation de déclarations orales et/ou écrites**

Les représentants du Conseil auprès de l'ONU assistent régulièrement aux sessions du Conseil économique et social ainsi qu'à d'autres conférences et réunions tenues par les organes de l'Organisation des Nations Unies. Le Conseil est membre de la Conférence des ONG dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social (CONGO), et membre des comités des ONG sur la famille, la jeunesse, le vieillissement, l'abus de stupéfiants et substances psychoactives, les droits de l'homme et la liberté de religion et de conviction.

De 1994 à 1997, les représentants du Conseil auprès de l'Organisation des Nations Unies ont pris part à toutes les conférences annuelles du Département de l'information (ONU)/ONG, au Siège de l'ONU.

Les représentants du Conseil auprès de l'Organisation des Nations Unies ont assisté aux réunions suivantes:

- a) Les sessions de janvier et août de la Commission préparatoire du Sommet mondial pour le développement social;
- b) Sessions de la Commission du développement durable en mai 1994 et avril 1997;
- c) Le Colloque de la Journée internationale des personnes âgées, en septembre 1994;

d) La Commission préparatoire de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes;

e) Sessions de la Commission de la condition de la femme, en avril 1995 et mars 1997;

f) La quatrième Conférence mondiale sur les femmes, en septembre 1995 (Beijing);

g) La Journée mondiale de l'habitat, sous les auspices du CNUEH, en octobre 1995;

h) Le Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II);

i) La Trente-cinquième session de la Commission du développement social, en février 1997;

j) Session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à l'examen de l'application d'Action 21. Participation aux réunions d'ONG sur cet examen.

Des représentants du Conseil auprès de l'Organisation des Nations Unies ont fait les communications orales et écrites suivantes:

a) En août 1994, une communication orale sur la liberté de religion et de conviction a été présentée à la quarante-sixième session de la Sous-Commission de la Commission des droits de l'homme, de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités;

b) En mars 1996, une communication écrite conjointe a été présentée à la cinquante-deuxième session de la Commission des droits de l'homme, recommandant que l'Assemblée générale proclame une Journée internationale annuelle pour la liberté de religion et de conviction;

c) En mars 1997, une communication écrite conjointe, a été présentée devant la Commission du développement social à sa trente-cinquième session, insistant sur l'adoption d'une déclaration sur la famille.

#### **Coopération avec les programmes, organes et institutions spécialisées des Nations Unies**

Le Conseil a créé des cliniques médicales, des écoles et des centres communautaires au Kenya, en Ouganda et au Nigéria, en coopération avec l'OMS, l'UNESCO et l'UNICEF. Ces programmes de développement social se sont élargis et étendus aux pays ci-après: Cameroun, Tchad, Albanie, Pologne, Slovaquie, Inde, Mexique, Philippines, Indonésie, Roumanie, Costa Rica et Haïti.

Le Conseil a lancé des appels de fonds au bénéfice de l'UNICEF pour financer le fonçage de puits d'eau en Afrique, secourir les enfants sans abri et les enfants des rues, et promouvoir l'immunisation et la réhydratation par voie orale. Des dons d'un montant de 40 000 dollars ont récemment servi à aider les enfants de Bosnie-Herzégovine, dévastée par la guerre.

Dans le domaine des secours en cas de catastrophes, le Conseil a également coopéré avec des organes des Nations Unies pour atténuer la famine en Somalie, en Ethiopie, au Soudan et au Rwanda, envoyé des vivres et des troussees sanitaires en Fédération de Russie et dans l'ex-Yougoslavie. Les victimes de tremblements de terre, de cyclones et d'inondations ont été aidées par le Conseil au Bangladesh, au Mexique, en Grèce, en Californie et en Floride.

#### **Autres activités connexes**

##### **Activités visant à faire appliquer les résolutions de l'Organisation des Nations Unies**

Conformément à la résolution 1987/24, le Conseil continue, dans tout l'archidiocèse, d'appuyer des groupes et ateliers en vue d'éliminer la violence contre les femmes dans la famille. Il exécute des programmes de prévention contre la drogue, le SIDA et les difficultés familiales. Il poursuit ses efforts pour coopérer avec la coalition nationale d'assistance aux sans logis, organiser des banques alimentaires et loger les sans-abri.

##### **Consultations et coopération avec de hauts fonctionnaires du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies**

Le Conseil a participé aux travaux du Groupe à composition non limitée sur l'examen d'arrangements consultatifs avec les ONG, en juin 1994.

##### **Préparation de mémoires et/ou d'autres documents à la demande du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires ou du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies**

Le Conseil a coopéré avec le Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et soumis une note d'information sur la prévention des conflits, le maintien et le rétablissement de la paix.

**Autres exemples d'activités consultatives et de fond, y compris l'aide financière reçue des Nations Unies ou fournie aux Nations Unies, la collaboration au niveau local, et le parrainage commun de réunions, séminaires et études, etc.**

En sa qualité de membre originaire du Groupe de travail des ONG sur la famille, le Conseil soutient le renforcement de la cellule familiale. Sa convention biennale avait pour thème "la célébration de la famille". Des ateliers et séminaires ont été organisés dans les circonscriptions du monde entier, portant sur les difficultés auxquelles les familles doivent faire face: parent unique, divorce, sida, alcoolisme, drogues, violence familiale et vieillissement des parents. En coopération avec des institutions des Nations Unies, des groupes d'ONG, des administrations locales, des guides, des matériaux visuels ont été publiés et des programmes sociaux ont été entrepris afin d'éviter l'éclatement de la famille.

La protection de l'environnement a été le sujet de plusieurs colloques organisés par le Conseil. Un sommet orthodoxe de l'environnement s'est tenu à Baltimore (États-Unis d'Amérique) le 3 novembre 1995. Un autre a eu lieu à Santa Barbara (États-Unis d'Amérique) le 6 novembre 1998. Le 1er septembre 1998

a été déclaré Journée de la protection de l'environnement dans toutes les circonscriptions du monde entier.

Le Conseil a participé à la commémoration du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. Il diffuse des informations sur l'Organisation des Nations Unies dans son journal The Orthodox Observer, dans sa revue mensuelle Mission, ses bulletins mensuels d'information, et à l'occasion de conférences dans le cadre desquelles se tiennent des ateliers et des séminaires ayant trait aux résolutions des Nations Unies. Son service des communications produit des programmes vidéo consacrés aux Nations Unies, à la famille, à l'environnement, à l'abus des drogues, etc., qui sont diffusés dans le monde entier.

#### Répartition géographique

325 000 familles	États-Unis
22 000 familles	Canada
300 familles	Bahamas
300 familles	Cuba
300 familles	Mexique
600 familles	Panama
4 500 familles	Argentine
300 familles	Bolivie
2 100 familles	Brésil
900 familles	Chili
300 familles	Colombie
300 familles	Pérou
300 familles	Uruguay
900 familles	Vénézuela

Le Conseil dessert et finance des circonscriptions dans les pays ci-après: Ouganda, Kenya, République démocratique du Congo, Ghana, République de Corée, Nigéria, République-Unie de Tanzanie, Cameroun, Tchad, Albanie, Pologne, Slovaquie, Inde, Mexique, Philippines, Indonésie, Roumanie, Costa Rica et Haïti.

#### **4. Coalition internationale Habitat**

**(Statut spécial accordé en 1981)**

##### **Introduction et objectifs de l'organisation**

La Coalition internationale Habitat (HIC) est une coalition internationale indépendante, sans but lucratif, qui compte actuellement plus de 300 organisations et 100 particuliers répartis dans plus de 80 pays. Ces membres comprennent entre autres, des ONG, des organisations communautaires, des centres universitaires et de recherche, et d'autres organes de la société civile dont les activités concernent les établissements humains. La Coalition coordonne ses activités avec de nombreuses autres organisations, notamment d'autres organisations non gouvernementales internationales, des fédérations d'organisations communautaires, des administrations locales, des programmes des Nations Unies, etc. Nombre de ses opérations sont gérées dans le cadre de ses comités pour le droit au logement, l'habitat et l'environnement, les femmes et le logement, de même que dans le cadre de ses associations régionales.

Les objectifs de la Coalition internationale Habitat, tels qu'énoncés dans sa constitution, sont les suivants:

a) La coalition milite pour que soit reconnu, défendu et pleinement appliqué, le droit de chacun de se trouver un endroit où il puisse vivre dans la paix et la dignité, dans quelque pays que ce soit.

b) Elle agit comme groupe de pression pour défendre les droits des sans-abri, des pauvres et des mal logés. Elle informe le grand public sur les problèmes des établissements humains, et s'emploie à faire circuler les informations sur ces problèmes parmi ses membres. Elle sert de centre pour la formulation des politiques et stratégies des organisations non gouvernementales dans le domaine des établissements humains. Elle fait office de porte-parole dans les relations avec les organisations internationales;

c) L'association entend atteindre ces objectifs par le lancement de campagnes, l'organisation de séminaires et de conférences, la publication de déclarations, de rapports, de lettres d'information et autres matériaux d'étude et d'information, des travaux de recherche et d'autres projets, l'appui de réseaux et les échanges d'information, et tout autres moyens légaux.

##### **Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires, conférences et autres réunions de l'Organisation des Nations Unies**

Les activités de la Coalition internationale en rapport avec l'ONU sont essentiellement centrées sur les programmes, conférences et travaux de plusieurs organes du Conseil économique et social, et d'organismes des Nations Unies. Il n'est pas possible d'en fournir un aperçu complet dans le cadre du présent rapport. On ne trouvera ci-dessous qu'une récapitulation des principales activités.

### **Comité des droits économiques, sociaux et culturels**

Les délégations de la coalition internationale habitat, sous les auspices du Centre affilié à la Coalition, s'occupant des droits au logement et des expulsions (COHRE), ainsi que du Comité de la Coalition, chargé du droit au logement, ont participé à toutes les sessions du Comité des droits économiques, sociaux et culturels au cours des quatre dernières années (sessions 10 à 18), et ont au total pris part à 17 des 18 sessions du Comité depuis sa création. Des déclarations orales et écrites ont été présentées à toutes les sessions, des rapports et articles dans la presse relatant les résultats des sessions ont eu une large diffusion, et la Coalition a également assuré le contrôle du suivi et de l'application des recommandations et décisions du Comité. Elle a facilité l'élaboration et la présentation de rapports ayant trait au droit au logement par ses membres et d'autres organes de la société civile dans les pays considérés, ainsi que la participation aux sessions de représentants de la société civile de ces pays.

### **Commission des établissements humains**

La Coalition a envoyé des délégations actives à toutes les sessions de la Commission et a collaboré aux activités de suivi de ces sessions, et même pris des initiatives dans ce domaine. En matière de suivi des décisions de la Commission, la Coalition a, par exemple, exécuté, avec l'appui du Gouvernement néerlandais, un projet de recherche intitulé: "Coopération gouvernementale et non gouvernementale dans le domaine des établissements humains", en réponse à la décision de la Commission à sa treizième session, demandant une étude de la collaboration dans le domaine du développement des établissements humains. Durant ce projet de trois ans, 34 études de cas portant sur des expériences de coopération ont été faites, et sont toutes disponibles sous forme de publications, et d'un livre intitulé Building the City with the People, dans lequel est présentée une analyse croisée de toutes les études et des conclusions du projet.

### **Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II)**

Depuis 1993, la Coalition collabore au processus d'Habitat II, et a participé à toutes les séances préparatoires, ainsi qu'à un très grand nombre d'activités préparatoires officielles de l'Organisation des Nations Unies et à des activités préparatoires aux niveaux gouvernemental, international, régional et national (société civile). Les réseaux et comités régionaux de la Coalition ont organisé leurs propres activités dans le cadre d'Habitat II pour contribuer à la Conférence. La Coalition a mis sur pied, administré et encouragé une foule d'activités, de projets, de publications et autres formes de participation de la société civile, et ses membres ne peuvent être énumérés dans le cadre restreint du présent document, qui ne fait état que de quelques apports directs de la Coalition au processus officiel.

La Coalition a assisté à des réunions d'experts telles que le Séminaire d'experts sur le droit à un logement décent, tenu à Genève les 18 et 19 janvier 1996, co-parrainé par le Centre pour les droits de l'homme et le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (CNUEH); un séminaire d'experts sur les droits des enfants, le logement et le voisinage, tenu les 1er et 2 février 1996 sous les auspices de l'UNICEF, et un groupe d'experts réuni sous

les auspices du CNUEH en janvier 1996. La Coalition internationale habitat et le COHRE ont contribué à l'élaboration de plusieurs documents officiels et d'ONG pour Habitat II, comme par exemple la formulation d'observations sur le programme Habitat établi par l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, outre les recueils de publications du Centre pour les droits de l'homme, qui comprenaient une compilation de diverses législations nationales relatives aux droits au logement, un résumé analytique des cas d'expulsions par la force, et le rapport final du Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit au logement.

La Coalition et plusieurs de ses membres ont tenu des rôles prépondérants dans le groupe international préparatoire qui a coordonné les activités du forum des ONG réuni dans le cadre d'Habitat II, et aidé les ONG dans leurs travaux préparatoires à la Conférence. La Coalition et ses membres continuent d'assurer le suivi de la Conférence en s'employant à publier et diffuser des ouvrages de vulgarisation sur le Programme d'Habitat, et le contrôle de sa mise en oeuvre, etc.

#### **Quatrième Conférence internationale sur les femmes**

Une délégation de cinq femmes membres du Women and Shelter Network, de la Coalition ont participé à la quatrième conférence des Nations Unies sur les femmes, tenue à Beijing. La délégation de la Coalition était financée par le Programme du CNUEH concernant les femmes dans les établissements humains. De concert avec d'autres réseaux féminins, la délégation a collaboré par une déclaration conjointe, au programme du CNUEH.

#### **Coopération avec les programmes, les organes et les institutions spécialisées des Nations Unies**

##### **Activités du Comité des droits économiques, sociaux et culturels**

Le Comité demande à la Coalition et ses affiliés, y compris le COHRE, d'appuyer nombre de ses activités, et le COHRE fournit des services spécialisés aux membres du Comité, sur le droit au logement. La Coalition et le COHRE collaborent directement à des activités axées sur l'application du droit au logement.

Entre le 16 et le 22 avril 1995, le secrétaire général de la Coalition a accompagné à Panama une délégation du Comité en qualité d'observateur pour le suivi de la participation de Panama à la onzième session du Comité.

##### **Centre pour les droits de l'homme**

La Coalition appuie activement les travaux du Centre pour les droits de l'homme et ses autres organes. Par exemple la Coalition et COHRE ont collaboré à un séminaire d'experts sur la pratique de l'expulsion par la force, réuni à Genève du 11 au 13 juin 1997, à la demande de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités.

### **Programmes du PNUD**

La Coalition collabore avec de nombreux programmes et activités du PNUD. Le réseau latino-américain travaille en liaison étroite avec le bureau régional du Programme de l'aménagement urbain (financé par la banque mondiale et le CNUEH). Le réseau asiatique (ACHR) collabore étroitement aux activités du programme Asie-Pacifique 2000. Au niveau international, la Coalition a entrepris deux projets interrégionaux de recherche financé dans le cadre du programme à vie du PNUD. Le projet de trois ans était consacré à la promotion de technologies durables pour les services d'eau potable et d'assainissement dans les établissements urbains. Il existe des publications sur les expériences retenues, documentées et analysées, sur l'analyse croisée des expériences, et une synthèse des résultats finals.

### **Centre des Nations Unies pour les établissements humains (CNUEH)**

La Coalition a suivi les travaux du CNUEH depuis le début, et sa collaboration s'est accrue depuis la Conférence Habitat II, au cours de laquelle le CNUEH a reconnu et appuyé le rôle et la position des ONG. A titre d'exemple on peut mentionner que la Coalition a coparrainé une conférence sur la pauvreté urbaine, tenue à Florence en septembre 1997. La Coalition est maintenant membre fondateur du Forum sur la pauvreté urbaine. Le réseau femmes et logement collabore étroitement avec le programme du CNUEH consacré aux femmes dans les établissements humains. Le CNUEH a apporté un appui financier à certaines activités de la Coalition, notamment aux réunions annuelles de la Coalition en 1994 et 1995.

## 5. Conseil international de l'action sociale

### (Statut général accordé en 1972)

La Coalition internationale de l'action sociale est une organisation non gouvernementale mondiale représentant une variété d'organisations membres, tant nationales qu'internationales dans plus de 70 pays, notamment dans les pays en développement. Le Conseil cherche à promouvoir des formes stables et durables de développement économique et social en vue de réduire la pauvreté, la vulnérabilité et les situations précaires. Le Conseil plaide pour les droits fondamentaux à un abri, à une alimentation saine et à la sécurité alimentaire, et travaille à la réalisation de ses objectifs par la recherche et l'élaboration de politiques, l'appui aux membres, la formation et les activités de plaidoyer auprès du public.

Au cours des années 1994-1997, le nombre des membres du Conseil s'est considérablement accru. Cette augmentation, notamment dans les pays d'Afrique et d'Asie, a été favorisée par l'addition d'une nouvelle catégorie de membres en 1994. En plus des comités nationaux du Conseil et des membres internationaux, une catégorie a été ajoutée sous la rubrique "Autres membres"; les membres qui entrent dans cette catégorie défendent des domaines plus spécifiques de développement social. Grâce à l'inclusion de cette nouvelle catégorie, de nombreuses organisations non gouvernementales, plus modestes, d'Afrique et d'Asie sont devenues des membres actifs du Conseil. A ce jour, le Conseil s'est enrichi de 31 nouveaux membres depuis 1994, et a connu une augmentation de 10% en 1997. Pour les prochaines années le Conseil s'attend à une nouvelle augmentation du nombre de ses membres.

Depuis 1975, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) est une importante source de financement pour le Conseil. Depuis les années 1994-1996, l'Agence a versé un montant de 252 581 dollars affectés au Sommet mondial pour le développement social et un montant de 127 495 dollars pour le programme de suivi du Sommet. Par ailleurs, le Royal Danish Ministry of Foreign Affairs finance le périodique trimestriel du Conseil, Social Development Review qui a commencé à paraître en août 1996. Cette publication comprend des informations relatives à des questions mondiales de développement, et offre une occasion d'échanges internationaux d'informations, notamment entre organisations non gouvernementales, portant en particulier sur le suivi du Sommet.

Avec l'aide financière de l'ACDI, le Conseil a installé, fin 1997, un site Internet pour le développement social. Ce site a été créé en vue de renforcer les communications à l'échelle mondiale sur le Sommet mondial, les questions de développement social et de protection sociale. Outre qu'il offre des informations sur l'application des décisions du Sommet, le site Internet fournit des mises à jour sur les activités du Conseil et, dans toute la mesure du possible, relie les sites des organisations affiliées. L'adresse du site est la suivante: <http://www.icsw.org>

Outre les cotisations des membres, alignées sur le barème des parts mondiales établi par l'Organisation des Nations Unies et variant de 200 à 35 000 dollars, l'appui financier le plus récent est venu des organisations ci-après: Montreal International, la Fondation du Commonwealth, l'Agence australienne pour le développement international, le PNUD, la Fondation Friedrich Elbert, l'Union

européenne et le Gouvernement néerlandais. L'Agence finlandaise de développement a appuyé des initiatives de développement dans les régions d'Afrique et d'Amérique latine durant la période 1994-1996.

L'affiliation d'organisations dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social n'a pas sensiblement varié au cours de la période 1994-1997. Ces organisations comprennent Planned Parenthood International, Helpage International, la Commission internationale catholique pour les migrations, le Conseil international des femmes juives, le Conseil international des services juifs de protection sociale, la Fédération internationale de la vieillesse, l'International Federation of Settlements and Neighbourhood Centres, et le Service social international.

En 1994 le Conseil a coopéré activement aux préparatifs du Sommet. Il a été représenté dans trois réunions de comités préparatoires au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York, et a activement participé à des réunions à Copenhague. Le Conseil a organisé un forum thématique sur les questions relatives au Sommet, ainsi que de nombreuses conférences ayant trait aux questions de développement social, tenues peu avant le Sommet, telles que la conférence convoquée à Tampere (Finlande) en juillet 1994, Helsinki en juillet 1994 et Bangkok en juillet 1994, cette dernière ayant été organisée en collaboration avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique.

A Copenhague le Conseil a organisé une conférence internationale intitulée: Beyond the Summit: shared responsibilities for a shared world et a distribué 12 documents directifs dont il a été tenu compte dans les accords finals du Sommet.

Au cours des années 1994 et 1995, le Conseil a imprimé et distribué gratuitement quatre numéros du bulletin d'information d'un Sommet d'ONG, une liste d'ONG qui ont participé aux trois conférences préparatoires et aux travaux du Sommet. Au total, 31 500 exemplaires ont été distribués. L'Agence finlandaise de développement international et l'agence canadienne internationale ont aidé à financer la production de ces importants bulletins d'information.

Après 1995 le Conseil s'est principalement occupé d'organiser des forums de suivi et des consultations sur l'application des recommandations du Sommet mondial pour le développement social, à Copenhague. Il a donné priorité à l'organisation de forums d'ONG régionales pour évaluer l'application des recommandations du Sommet mondial et procéder à l'examen préalable à la réunion de suivi prévue par l'Organisation des Nations Unies pour l'an 2000. Des ateliers de suivi du Sommet se sont tenus au Portugal en avril 1995, en Nouvelle Zélande en novembre 1995, au Botswana et au Brésil en mai 1996. Le Conseil a organisé une conférence internationale sur la mise en oeuvre des recommandations du Sommet en octobre 1995, et parmi les principaux intervenants figuraient M. Juan Samavia, Ambassadeur, Représentant du Chili auprès de l'Organisation des Nations Unies et Mme Ana Maria Brasileiro d'UNIFEM. En outre, trois ateliers africains sur la mise en oeuvre du programme d'action du Sommet se sont tenus en 1997. Ces ateliers se sont déroulés au Ghana en septembre 1997, au Zimbabwe en juillet 1997 et à Tunis en décembre 1997.

Le Conseil était représenté à une conférence internationale organisée à Genève en juillet 1997 par l'Institut de recherche des Nations Unies pour le

développement social, sur le thème "Faire progresser l'action sociale: deux ans après Copenhague". Le Président du Conseil international de l'action sociale, M. Julian Disney, a pris la parole à la conférence. Il a également pris la parole devant le Conseil économique et social à sa session de fond de 1997 à Genève.

Afin d'améliorer la communication et la collaboration dans les activités de suivi du Sommet, l'Administrateur du PNUD à Genève, M. James Gustave Speth, a signé, en juillet 1997, un memorandum d'accord avec le Président du Conseil, M. Julian Disney. Il était précisé dans ce memorandum que l'élimination de la pauvreté devait recevoir un rang de priorité absolu dans la collaboration entre le PNUD et le Conseil international de l'action sociale, et contenait des propositions relatives à une application pratique et efficace des dispositions du Sommet. Le memorandum fera l'objet d'un examen annuel en vue d'évaluer son efficacité; le Conseil s'emploie actuellement à l'application des dispositions contenues dans le memorandum.

Le Conseil a insisté sur l'organisation de consultations intergouvernementales aux niveaux régional et sous-régional. Le Conseil a tenu des réunions avec des représentants de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, la Commission économique pour l'Europe, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, le Conseil nordique, la Communauté sud-africaine de développement, et le Groupe de coopération économique de l'Asie et du Pacifique.

En septembre 1997, le Conseil a organisé, en collaboration avec la CESAP, une conférence des ONG d'Asie et du Pacifique à Kuala Lumpur afin d'évaluer les activités de mise en oeuvre du programme d'action du Sommet dans la région de l'Asie et du Pacifique. Les 28 pays représentés ont préparé une déclaration qui devait être soumise à la première réunion ministérielle sur l'application du programme d'action du Sommet, en novembre 1997, intitulée "Message à Manille". Un forum sur l'application des recommandations du Sommet a également eu lieu à Sao Paulo pour la région d'Amérique latine, organisé par le comité brésilien du Conseil, et une déclaration a également été préparée à l'intention de la réunion ministérielle de Sao Paulo.

En outre, le Conseil a présenté trois documents directifs à la Commission du développement social, à sa réunion de 1997. Le premier document traitait de la manière dont la Commission pourrait appliquer de manière plus efficace les dispositions du Sommet, en renforçant ses structures et ses méthodes. Le deuxième document contenait des propositions sur les projets qui pourraient faire avancer l'application des dispositions du Sommet, et sur quelques questions prioritaires que la Commission devrait examiner l'année suivante.

Le troisième document a été établi durant le forum mondial d'ONG organisé avec succès par le Conseil sur les moyens d'existence durables. Le forum comptait parmi ses orateurs de hauts fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies et des dirigeants d'ONG des cinq continents, et avait plus de 200 participants.

Le Conseil a tenu un forum d'ONG à New York avant la réunion de la Commission du développement social en 1998, où il était également question de stratégies d'application du Sommet. Le Conseil a déjà présenté quatre documents

directifs à la Commission en 1998, et présentera un autre document directif au Conseil économique et social en 1998. Il continue de s'employer activement à la mise en oeuvre des recommandations du Sommet et continuera d'organiser des forums d'ONG régionales.

Durant la période quadriennale 1994-1997, les activités du Conseil international de l'action sociale ont eu pour résultat d'accroître le nombre de ses membres, de renforcer ses moyens et de créer de nouvelles perspectives pour la mise en oeuvre du Sommet; le Conseil est, par conséquent, resté fidèle à sa mission.

## 6. Organisation internationale de normalisation (ISO)

### (Statut général accordé en 1947)

L'Organisation internationale de normalisation (ISO) est une fédération mondiale composée d'organes nationaux de normalisation de 130 pays, à raison d'un organe par pays. ISO est une organisation non gouvernementale créée en 1947. Elle a pour mandat de promouvoir le développement de la standardisation et des activités apparentées dans le monde afin de faciliter les échanges internationaux de biens et de services et d'encourager la coopération dans les domaines de l'activité intellectuelle, scientifique, technologique et économique. Les travaux d'ISO aboutissent à des accords internationaux qui sont publiés en tant que normes internationales.

Les représentants d'ISO participent aux sessions du Conseil économique et social ou de ses comités lorsque sont traitées des questions concernant ISO. D'une manière générale, au cours des quatre dernières années, les principales activités d'ISO se sont surtout déroulées dans le cadre des commissions économiques régionales (notamment la CEE); d'autres organes des Nations Unies (par exemple le CNUEH, la CNUCED et le PNUE) et de comités tels que le Comité des Nations Unies sur le transport des marchandises dangereuses et le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. En outre, ISO collabore activement avec la plupart des organisations spécialisées du système des Nations Unies.

### Coopération avec les commissions régionales

#### Commission économique pour l'Europe

ISO collabore activement à une grande part des activités de la CEE. Ses représentants assistent aux réunions du Groupe de travail des politiques de normalisation. ISO contribue directement et assiste aux travaux des principaux organes subsidiaires ci-après de la CEE:

- a) Comité de l'énergie;
- b) Comité de l'habitation, de la construction et de la planification;
- c) Comité des transports intérieurs;
- d) Comité pour le développement du commerce/Groupe de travail de facilitation des procédures du commerce international;
- e) Groupe de travail des industries mécaniques et électriques et de l'automatisation;
- f) Comité du bois;
- g) Groupe de travail de l'industrie chimique.

Les représentants d'ISO suivent environ 40 à 50 réunions des organes précités, outre de nombreux entretiens officiels avec des membres du Secrétariat de la CEE. Près de 168 comités d'ISO dans différents domaines ont des liaisons avec la CEE.

Dans le cadre des activités de transmission électronique des données en matière d'administration, de commerce et de transport (EDIFACT), ISO et la CEE ont signé un mémorandum d'accord portant sur les échanges de données

électroniques, et ces dispositions sont en passe de couvrir tous les domaines du commerce de l'électronique.

#### **Commission économique pour l'Afrique**

Les relations entre la CEA et ISO ont consisté en échanges de documentation et d'invitations aux réunions d'intérêt mutuel.

#### **Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes**

Les principaux services que la CEPALC demande à ISO se situent dans le domaine des transports, y compris la navigation intérieure dans le contexte du programme de la CEPALC sur l'aménagement des bassins fluviaux. A la demande de la Commission, des liaisons régulières ont été établies entre les comités techniques de la CEPALC et d'ISO sur la question des conteneurs pour le transport des marchandises, ainsi qu'avec le sous-comité d'ISO sur la navigation intérieure.

#### **Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique**

ISO est représentée à de nombreuses réunions de la CESAP, qu'il s'agisse d'ateliers régionaux sur des sujets techniques intéressant ISO ou de sessions ordinaires de la CESAP. La coopération entre ISO et la CESAP est particulièrement active dans le domaine de la détermination hydrométrique et du matériel agricole. Près de 23 comités d'ISO, spécialisés dans divers domaines sont en liaison avec la CESAP. Le service d'information commerciale de la CESAP reçoit, sur sa demande, des publications d'ISO.

#### **Commission économique et sociale de l'Asie occidentale**

La CESAO est en liaison avec 12 comités d'ISO spécialisés dans divers domaines.

#### **Coopération avec d'autres organes de l'Organisation des Nations Unies**

##### **Centre des Nations Unies pour les établissements humains**

ISO reste en contact avec le CNUEH au titre de procédures ordinaires de liaison pour les comités dont les domaines de compétence intéressent le CNUEH. Six comités d'ISO sont en liaison avec le CNUEH.

##### **Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement**

ISO collabore étroitement avec la CNUCED à des entretiens relatifs aux normes internationales applicables aux conteneurs servant au transport des marchandises. ISO prend part à des réunions du Comité de transfert des technologies et du Comité de développement des services (Transport); elle est également représentée aux sessions de la CNUCED. Par ailleurs, la coopération entre ISO et la CNUCED a récemment pris une expansion considérable dans le domaine de l'environnement. Quelque 23 comités d'ISO sont, dans différents domaines, en rapport avec la CNUCED. ISO et la CNUCED coopèrent également dans le cadre des activités CCI/CNUCED/OMT à propos des normes de gestion (qualité et

environnement) et de leurs rapports avec le commerce, à des programmes de formation dans des domaines d'intérêt mutuel, et à l'organisation de séminaires sur le rôle de la normalisation pour la promotion des échanges commerciaux.

#### **Programme des Nations Unies pour l'environnement**

Les Comités d'ISO chargés de la terminologie, des méthodes d'échantillonnage et d'analyse des polluants dans l'atmosphère, l'eau et le sol, des mesures de la pollution causée par le bruit et les vibrations, fournissent des informations pertinentes au PNUE. Des contacts étroits sont entretenus avec les bureaux du PNUE à Genève et à Paris. Quelque 15 comités d'ISO sont en relation avec le PNUE.

Une active collaboration a été établie avec la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, en ce qui concerne l'identification des animaux.

#### **Coopération avec les institutions spécialisées des Nations Unies**

##### **Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture**

La FAO a un statut de liaison avec un certain nombre des comités d'ISO dans différents domaines (tracteurs et matériel agricole et sylvicole, terminologie, bois d'oeuvre scié, noms de pesticides et autres produits agrochimiques).

Par sa collaboration avec la Commission du Codex alimentarius, et certains comités spécialisés du Codex, ISO contribue à l'application du Programme FAO/OMS sur les normes alimentaires. Cette collaboration se fonde sur la politique d'ISO en matière de production agricole, qui définit les responsabilités spécifiques d'ISO et aide à éviter le chevauchement des efforts entre les deux organismes dans le domaine des produits alimentaires directement destinés à la consommation humaine. Une coopération très étroite existe avec le Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage, qui a adopté de nombreuses méthodes normalisées mises au point par ISO.

##### **Union internationale des télécommunications**

Étant donné l'évolution rapide des techniques de l'information, les relations entre ISO et l'UIT sont devenues extrêmement interactives en raison de la convergence accrue des techniques de l'information et des télécommunications; des représentants des deux organes tiennent des réunions conjointes ou assistent à leurs réunions respectives plusieurs fois par an. Les comités continuent de mettre au point des projets communs en vertu de procédures conjointes de collaboration. ISO et l'UIT collaborent activement avec la société de l'information mondiale, et ont joué un rôle dans le parrainage d'une conférence sur la normalisation mondiale, tenue à Bruxelles du 1er au 3 octobre 1997. Les relations avec l'UIT se sont également développées dans le domaine de l'enregistrement aux fins de radio ou de télédiffusion et d'utilisation de films pour la télévision.

##### **Organisation des Nations Unies pour le développement industriel**

L'étroite collaboration entre ISO et l'ONUDI se poursuit, notamment en ce qui concerne la normalisation dans le processus d'industrialisation. L'ONUDI est invitée aux réunions d'ISO intéressant les programmes de l'ONUDI, et réciproquement, ISO est invitée aux réunions de l'ONUDI lorsqu'elles portent sur la normalisation et ses applications dans les pays en développement. En vertu du memorandum d'accord signé en 1979 par le Secrétaire général d'ISO et le Directeur exécutif de l'ONUDI (maintenant Directeur général), les deux organisations exécutent un programme de coopération avec le forum international d'accréditation comme tierce partie pour aider les pays en développement à faire reconnaître leurs activités de certification sur les marchés mondiaux. Ce programme prévoit l'organisation d'un stage de formation pour les contrôleurs des organes d'accréditation, l'exécution d'exercices pilotes de pré-vérification, et la prestation à certains organes d'accréditation de pays en développement d'un service de pré-vérification afin qu'ils se préparent à adhérer à l'accord multilatéral du Forum international d'accréditation.

#### **Autres institutions spécialisées du système des Nations Unies**

D'étroits contacts et une collaboration active existent également entre les comités compétents d'ISO et les institutions spécialisées des Nations Unies, en particulier, l'AIEA, l'OACI, l'OIT, l'OMI, l'UPU, l'OMS, l'OMPI et l'OMM, sur des questions d'intérêt mutuel.

**7. Organisation internationale pour le développement  
de la liberté d'enseignement (OIDEI)**

**(Statut spécial accordé en 1989)**

Fondée en 1985 l'OIDEI a pour objectif de promouvoir le droit à l'éducation dans sa dimension de liberté. Fondée par des spécialistes de l'éducation et des personnes engagées dans le monde politique, l'OIDEI est une association sans but lucratif, reconnue d'intérêt public. Elle tire ses ressources d'environ 500 membres individuels et collectifs, répartis dans 54 pays différents et sur cinq continents. Elle bénéficie également du soutien ponctuel de diverses institutions.

**Activités de 1994 en rapport avec l'Organisation des Nations Unies**

L'OIDEI participe aux travaux de la Commission des droits de l'homme. Elle intervient oralement sur les points 11.20 et 7 de l'ordre du jour (en collaboration avec l'entraide universitaire mondiale et l'American Association for the Advancement of Science). Elle participe en outre aux travaux de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, prenant part aux débats consacrés à la discrimination raciale (point 5), aux droits économiques, sociaux et culturels (point 8) et aux minorités (point 18). L'OIDEI a contribué à faire inclure la question du droit à l'éducation dans deux résolutions (1994/40 et 1994/37).

L'OIDEI a participé à la quarante-quatrième session de la Conférence internationale de l'éducation de l'UNESCO à Genève, où elle a fait plusieurs interventions, et pris contact avec les représentants de divers ministères de l'éducation.

L'OIDEI a également participé à une séance du Comité des droits économiques, sociaux et culturels, prenant part au débat sur l'éducation dans le domaine des droits de l'homme. Elle a élaboré un document de travail publié par les Nations Unies sur la question.

L'OIDEI a soumis à la Commission des Communautés européennes un rapport sur le livre vert de l'éducation. Elle a organisé son quatrième symposium international sur le thème "Europe unie et plurielle: le rôle des pouvoirs publics dans l'éducation", en collaboration avec la Commission des communautés européennes et le Forum démocratique européen. Les actes us symposium sont publiés et disponibles auprès de l'OIDEI.

Enfin, l'OIDEI est intervenue oralement devant le Comité des droits économiques, sociaux et culturels sur la question de l'éducation dans le domaine des droits de l'homme.

**Activités de 1995 en rapport avec l'Organisation des Nations Unies**

L'OIDEI a participé aux travaux de la Commission des droits de l'homme; plusieurs interventions orales ont été présentées, en collaboration avec l'Entraide universitaire mondiale (sur les points 8 et 22 de l'ordre du jour).

/...

L'OIDEL est intervenue à la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités (points 8, 16, 18 et 20 de l'ordre du jour), plaidant en faveur du protocole facultatif au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Elle a participé aux travaux du Comité des droits économiques, sociaux et culturels dans le domaine de la recherche d'indicateurs sur le développement humain, et a intensifié sa participation avec le Centre pour les droits de l'homme. Devant ce Comité l'OIDEL a évoqué son rapport sur l'état de la liberté d'enseignement dans le monde. Ce rapport se fonde sur des indicateurs tirés des instruments internationaux de protection des droits de l'homme.

En collaboration avec le European Forum for Freedom in Education, et l'Entraide universitaire mondiale, l'OIDEL a publié en quatre langues un recueil intitulé "Déclarations et conventions internationales sur le droit à l'éducation et la liberté d'enseignement", une compilation des instruments juridiques sur la question du droit à l'éducation.

L'OIDEL a organisé la première session de l'Université d'été des droits de l'homme et du droit à l'éducation, dans la ligne des objectifs fixés à la Conférence mondiale des droits de l'homme (Vienne 1993). L'Université d'été s'inscrit dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'enseignement des droits de l'homme, avec l'appui du Haut Commissaire aux droits de l'homme et du Centre pour les droits de l'homme. Les étudiants ont assisté à plusieurs réunions de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, et du Comité contre l'élimination de la discrimination raciale.

Le Groupe Nicomaque, groupe multiculturel de jeunes, promu par l'OIDEL, a développé ses activités au cours de l'année 1995, proclamée par les Nations Unies Année internationale de la tolérance. Le groupe a participé à la Campagne européenne de la jeunesse contre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie et l'intolérance (Conseil de l'Europe). Dans ce contexte, l'OIDEL a publié une brochure intitulée "Comprendre la tolérance: des idées pour interioriser la tolérance et le respect d'autrui".

En coopération avec le Centre pour les droits de l'homme, l'OIDEL a organisé à l'ONU une rencontre sur le thème: "The right to education, the academic freedom, and the freedom of education".

#### **Activités de 1996 en rapport avec l'Organisation des Nations Unies**

L'OIDEL a participé aux travaux de la Commission des droits de l'homme (points 5 et 6 de l'ordre du jour) et de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités (sur le thème des droits économiques, sociaux et culturels, avec mention de l'Université d'été des droits de l'homme et du droit à l'éducation), ainsi que du Comité des droits économiques, sociaux et culturels, où l'OIDEL est intervenue trois fois en 1995, sur la question des droits économiques, sociaux et culturels, et sur la question du protocole facultatif).

Elle a organisé et institutionnalisé son Université des droits de l'homme et du droit à l'éducation, en collaboration avec l'Entraide universitaire mondiale.

Elle a mis sur pied une tribune d'ONG s'occupant des droits de l'homme et a coopéré à la réflexion sur le développement menée par le Centre des droits de l'homme, le Programme des Nations Unies pour le développement et l'Union interparlementaire. Un document a été publié sur la question.

L'OIDEI a participé à une conférence internationale de l'éducation (UNESCO) en octobre 1996 sur le thème "Renforcement du rôle des enseignants dans un monde en changement". Une intervention orale a été présentée en séance plénière.

#### **Activités de 1997 en rapport avec l'Organisation des Nations Unies**

L'OIDEI a participé aux travaux de la Commission des droits de l'homme (points 5, 6, 14 et 17 de l'ordre du jour). En marge de la Commission des droits de l'homme, l'OIDEI a organisé, en collaboration avec l'Observatoire de la finance, un colloque sur le thème: "Globalisation financière et droits de l'homme".

L'OIDEI a collaboré en 1997 à la rédaction de la résolution de la sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités concernant la réalisation du droit à l'éducation, y compris l'éducation dans le domaine des droits de l'homme. Elle a participé activement à la rédaction du document de travail sur l'ensemble de ce thème, rédaction demandée au professeur Mustapha Mehedi. Ce document doit être présenté à la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, à sa cinquantième session.

La résolution 1997/7 de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités a été suivie de la résolution 52/127 de l'Assemblée générale sur le droit à l'éducation. Elle a en outre inspiré la résolution 1998/33 de la Commission des droits de l'homme nommant un Rapporteur spécial sur le droit à l'éducation ainsi que l'inscription à l'ordre du jour du Comité des droits économiques, sociaux et culturels de la question du droit à l'éducation. L'OIDEI a préparé à l'intention de ce dernier Comité une étude intitulée: "Droit à l'éducation: États des lieux et perspectives". Ce document doit être remis au Comité au cours du premier semestre 1998.

L'OIDEI a participé aux travaux de la Commission des droits de l'homme, où elle a présenté deux communications, l'une portant sur la Décennie des droits de l'homme, l'autre sur la question des droits économiques, sociaux et culturels.

L'OIDEI a participé également à une rencontre de l'UNESCO, à l'occasion de l'adoption des nouveaux statuts de l'organisation. Selon ces nouveaux statuts, l'OIDEI est désormais insérée dans la catégorie "Relation de consultation et de collaboration".

Une nouvelle session de l'Université d'été des droits de l'homme et du droit à l'éducation a été mise sur pied. Les candidatures d'étudiants étaient au nombre d'environ 200, pour 45 places disponibles; 50 professeurs ont été mobilisés. L'Université d'été des droits de l'homme et du droit à l'éducation s'est dotée d'un conseil scientifique et a préparé un nouveau statut juridique.

## **8. Fédération internationale pour la planification de la famille**

**(Statut consultatif général accordé en 1973)**

### **Introduction**

La Fédération internationale pour la planification de la famille rassemble les associations autonomes de planification de la famille de 155 pays, y compris 20 nouveaux membres ayant adhéré au cours de la période considérée. Elle est la principale organisation volontaire de planification de la famille, à traiter des questions de santé en matière de reproduction et en matière de sexualité, et s'emploie à l'échelle mondiale à fournir des services et à susciter l'appui du public en faveur de politiques viables, d'un environnement sain et d'un développement durable. La Fédération fonctionne avec un budget annuel de 80 à 125 millions de dollars, outre les fonds qu'elle recueille localement. Le financement de base a baissé durant la période considérée, et de 125 millions en 1995, il est tombé à 92 millions en 1997.

### **Participation aux réunions de l'Organisation des Nations Unies**

La Fédération a régulièrement participé aux réunions de la Commission de la population, de la Commission de la condition de la femme et de la Commission du développement social. Elle a en outre été représentée à un certain nombre de conférences régionales, dont les sessions de la CESAP et la cinquième Conférence ministérielle sur le développement social pour l'Asie et le Pacifique (novembre 1997). Elle a présenté des communications orales et écrites à ces réunions. Elle a joué un rôle important dans le processus préparatoire de la Conférence internationale sur la population et le développement, le Président de la Fédération ayant présidé les deux dernières sessions du Comité préparatoire et du Bureau de la Conférence elle-même. Plus de 80 associations membres s'occupant de planification familiale étaient représentées au sein de leurs délégations gouvernementales à la Conférence internationale sur la population et le développement.

La Fédération a également été présente et fait des déclarations au Sommet mondial pour le développement social (Copenhague, 1995), à la quatrième conférence sur les femmes (Beijing, 1995) et à la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) (Istanbul, 1996).

### **Coopération avec les programmes et institutions spécialisées des Nations Unies**

La collaboration avec le FNUAP a été renforcée par des réunions entre le Secrétaire général et le Directeur exécutif du FNUAP, et une révision du memorandum d'accord entre les deux organisations. La Charte de la Fédération sur les droits à la sexualité et à la procréation, élaborée en 1996, se fonde en grande partie sur les instruments relatifs aux droits de l'homme; Le FNUAP avait réservé à cette Charte une place de choix dans son Rapport sur la situation de la population mondiale, de 1997. La Fédération a rendu compte dans "Génération 97" d'une enquête menée dans 54 pays sur la manière dont les jeunes conçoivent la santé en matière de sexualité. Elle a en outre collaboré avec le FNUAP à la campagne "Face à face" lancée en 1996 pour créer une coopération entre les ONG de 19 pays d'Europe occidentale en vue de faire prendre conscience des besoins en ressources financières pour mener les activités liées à la population

dans les pays en développement.

La Fédération a présidé le groupe interinstitutions de quatre organismes des Nations Unies (UNICEF, OMS, FNUAP, Banque mondiale) et de deux ONG (Conseil de la population, Fédération internationale pour la planification familiale) sur la maternité sans risques, et coordonné les programmes d'une consultation technique sur la maternité sans risques, tenue à Colombo en octobre 1997. La Fédération collabore étroitement avec l'OMS dans de nombreux domaines. Elle participe régulièrement aux réunions de l'Assemblée mondiale de la santé, et aux sessions du Conseil d'administration de l'OMS; elle prend part aussi aux principales réunions techniques de l'OMS sur la contraception, la prestation de services en matière de planification de la famille, la sexospécificité, les femmes et les jeunes. La Fédération est la seule ONG membre permanent du Comité de coordination du Programme de reproduction humaine, et est représentée aux réunions des parties intéressées à ce Programme. La participation de la Fédération s'étend aussi aux comités régionaux de l'OMS. La Fédération collabore avec l'UNESCO sur la formation d'équipes nationales de soutien chargées de promouvoir la santé en matière de sexualité et de reproduction. Il existe au niveau national, une collaboration avec l'UNICEF sur la maternité sans risques et sur la santé en matière de reproduction. Des représentants de la Fédération ont participé à des réunions régionales du FNUAP à Amman sur la santé en matière de reproduction et la Conférence internationale sur la population et le développement (novembre 1996), et à Copenhague, sur les jeunes et la santé de la reproduction (juin 1997). Le réseau européen de la Fédération a été le principal organisateur de la réunion des parlementaires européens sur l'application du Programme d'action de la conférence internationale sur la population et le développement, à Bruxelles (mai 1995). Des représentants de la Fédération pour la région de l'Asie du Sud ont assisté à une conférence ministérielle pour l'Asie et le Pacifique, dans le cadre des travaux préparatoires du Sommet mondial pour les affaires sociales, à Manille (octobre 1994), à une conférence de l'UNICEF sur la maternité sans risques, à Chandigarh, Inde (1994), ainsi qu'à une initiative conjointe CE/FNUAP pour la Conférence sur la santé de la reproduction en Asie du Sud, à Lahore, Pakistan (décembre 1997).

#### **Autre activités pertinentes**

Le Secrétaire général de la Fédération internationale pour la planification familiale, M. Halfdan Malher, a reçu le prix des Nations Unies en matière de population pour l'année 1995, en reconnaissance de sa brillante carrière dans le secteur de la santé publique, où il a pris d'énergiques initiatives en matière de santé de la reproduction et de planification familiale, et en ce qui concerne les questions démographiques à l'échelle mondiale.

La Fédération et ses associations membres spécialisées dans la planification familiale se sont montrées particulièrement actives dans l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, et ont contribué aux préparatifs des réunions de suivi de la Conférence. Il existe une forte collaboration aux niveaux régional et national avec certaines institutions spécialisées des Nations Unies, en particulier le FNUAP, ainsi que le montrent les exemples ci-après:

/...

a) La Fédération a entrepris des programmes sur la santé de la reproduction chez les jeunes au Cambodge et au Vietnam, avec l'appui du FNUAP et de la Communauté européenne;

b) La Fédération a été désignée comme agent d'exécution du sous-programme du FNUAP concernant la santé en matière de reproduction et la planification familiale en République démocratique populaire de Corée (1998-2001);

c) Au cours de la période considérée, un total de 33 projets exécutés avec la participation d'associations de planification familiale, membres de la Fédération, en Inde, au Népal, au Pakistan et au Sri Lanka, ont été partiellement financés par des organismes des Nations Unies;

d) Depuis 1994 le FNUAP a appuyé des projets internationaux d'information et de plaidoyer avec des associations de planification familiale en Autriche, Espagne, France et Suisse. En avril 1997 le FNUAP a financé et organisé un voyage d'étude au Vietnam à l'intention de parlementaires, de journalistes et de représentants d'ONG, venant d'Autriche, de Finlande et de Suisse;

e) Le bureau de la Fédération à Almaty (Kazakstan) collabore en tant qu'agent de réalisation technique à des projets du FNUAP dans les républiques d'Asie centrale.

## 9. Association internationale pour l'aide aux prisonniers

(Statut spécial accordé en 1965)

### Généralités

L'Association internationale pour l'aide aux prisonniers (AIAP) a été fondée il y a 44 ans par des organisations bénévoles d'Amérique du Nord s'occupant d'aide aux prisonniers et d'activités connexes. Depuis sa fondation en 1950, le nombre de ses membres n'a cessé de croître et comprend maintenant plus de 40 organisations représentant environ 30 pays de toutes les régions du monde. En 1965 l'Association a été dotée du statut consultatif auprès de l'Organisation des Nations Unies; le même statut lui a été accordé par le Conseil de l'Europe en 1971 et, en 1972 elle est devenue membre constitutif de l'Alliance des ONG. L'Association a récemment rencontré des difficultés dues à des restrictions budgétaires et au manque de personnel rémunéré. Néanmoins, grâce à l'aide de personnel bénévole elle a pu continuer son oeuvre de prise en charge des délinquants, et met actuellement au point un annuaire mondial des organismes de prise en charge des délinquants.

### Principaux objectifs

L'Association vise principalement à favoriser la diffusion et l'échange d'informations et de données d'expérience concernant la réinsertion des délinquants et la prévention des infractions; à encourager la création et le développement d'organisations non gouvernementales nationales et locales pour rendre aux délinquants et à leurs familles les services dont ils ont besoin; à promouvoir la recherche interculturelle en matière pénale, et faciliter les contacts entre le personnel des institutions pénales du monde entier.

### Publications et rapports

L'Association publie régulièrement trois fois par an une lettre d'information, un annuaire périodique sur les organismes de prise en charge des délinquants dans le monde ainsi que des rapports et des brochures spéciaux traitant du système pénal international. Depuis 1990, le bulletin d'information traite de nombreux points concernant les organismes d'aide aux prisonniers et des conférences sur le système pénal dans différentes parties du monde, et plusieurs articles et rapports de recherche concernant la réinsertion des délinquants et la prévention du crime, y compris des résolutions et autres activités des organes de l'Organisation des Nations Unies.

Ces dernières années, la lettre d'information de l'AIAP a traité des sujets ci-après: Alliance des ONG pour la prévention du crime et la justice pénale; dépistage universel de la tuberculose chez les prisonniers; efforts visant à réduire la population carcérale; crime et réinsertion des délinquants en Inde; l'AIAP dans sa quarante cinquième année; le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies lance l'année de l'anniversaire; rapport sur la société de prévoyance au Danemark; mise en place d'un nouveau système de justice des mineurs; le neuvième Congrès des Nations Unies sur la criminalité condamne le terrorisme; coût de l'incarcération comparé à celui d'autres solutions; Amnesty

International; indépendance et impartialité; droit des détenus aux soins médicaux; centres scolaires communautaires à New York; principes fondamentaux de la réinsertion; la maîtrise des actes séditieux dans les prisons; placement/éducation des détenus remis en liberté en Chine; responsables bénévoles de la libération conditionnelle au Japon; nouvelles tendances de la réinsertion des prisonniers libérés; l'UNICEF appuie le projet visant à lutter contre les sévices sexuels, et projet carcéral au Nicaragua.

#### **Conférences et séminaires**

Outre ses réunions de travail, l'AIAP tient une réunion générale de ses membres, combinée avec une conférence internationale, deux fois tous les cinq ans, une de ces dates et un de ces lieux de réunion correspondant avec le Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants, qui se tient tous les cinq ans dans un pays différent. De 1994 à 1997, l'AIAP a tenu plusieurs conférences internationales, notamment une réunion sur de nouvelles tendances de la réinsertion des détenus, tenue au Caire du 25 au 27 avril 1995, en collaboration avec la Egyptian Union for Prisoner care. La conférence du Caire traitait du travail dans les prisons, de l'aide aux familles de prisonniers, et des programmes études/travail après la libération. Elle a été suivie par le neuvième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants, tenu au Caire du 29 avril au 8 mai 1995. L'AIAP y a coparrainé un séminaire sur la participation communautaire aux peines, et ses représentants ont assisté à plusieurs réunions auxiliaires des organisations non gouvernementales. Au cours de la période 1994-1997, des représentants de l'AIAP ont participé à plusieurs réunions internationales et régionales concernant la réinsertion des délinquants, y compris une Conférence régionale du littoral du Pacifique sur la réinsertion des détenus remis en liberté, organisée conjointement par la China Prison Society et la Hong Kong Society for Rehabilitation of Offenders, à Hong Kong (Région administrative spéciale de) en janvier 1997.

#### **Représentations auprès de l'Organisation des Nations Unies et l'Alliance des ONG**

L'affiliation de l'AIAP à l'Organisation des Nations Unies a renforcé l'échange mondial d'informations avec les groupes intéressés à l'amélioration et à l'humanisation des politiques en matière de prévention du crime et du traitement des délinquants. Des délégués de l'AIAP collaborent régulièrement avec des délégués de groupes analogues au sein de l'Alliance des organisations non gouvernementales sur la prévention du crime et la justice pénale à New York. Au cours des quatre dernières années, le représentant de l'AIAP auprès de l'Organisation des Nations Unies a occupé les fonctions de secrétaire exécutif de l'Alliance. L'AIAP a également maintenu le poste de son représentant permanent au Centre international de Vienne. La coopération et l'appui continus du Conseil économique et social sont instamment sollicités afin de faciliter les progrès de cette tâche d'importance mondiale.

#### **Sollicitations et demandes**

Au cours des quatre dernières années, l'AIAP a reçu de nombreuses demandes d'aide ou de conseils émanant d'organismes et de particuliers du monde entier, en particulier des États-Unis. Le secrétariat s'est efforcé de répondre à ces lettres et dans de nombreux cas, a dû transmettre ces demandes à d'autres

organismes spécialisés. Plusieurs de ces demandes ont fait l'objet d'annonces dans les bulletins d'information de l'AIAP, et de cette manière de nombreux détenus, anciens délinquants et autres personnes ont reçu de l'aide de groupes ou organismes intéressés.

## **10. Association internationale de l'habitat rural**

**(Statut consultatif spécial accordé en 1972)**

### **Introduction**

L'association internationale de l'habitat rural est une association non gouvernementale sans but lucratif spécialisée dans l'habitat rural et l'hygiène du milieu.

### **Sources de financement**

Elle est financée par le Ministère de la Santé et de l'aide sociale du Venezuela.

### **Participation**

L'Association a participé aux événements suivants:

- a) Réunion préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II), à Genève en avril 1994;
- b) Forum de la Fondation interationale Éco-habitat à New York les 27 et 28 mars 1995. Le Président avait accrédité Mme Pola Ortiz et M. Arturo Luis Berti pour participer à ce forum;
- c) Sommet mondial de l'alimentation, tenu à Rome du 13 au 17 novembre 1996. Le Président a été accrédité;
- d) Dix-neuvième session extraordinaire de l'Assemblée générale, New York, 1997, M. Eric Carlson représentait l'Association;
- e) Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) à Istanbul, en juin 1996. M. Eric Carlson représentait l'Association.

### **Coopération avec des Programmes de l'Organisation des Nations Unies**

L'Association communique des informations techniques sur l'habitat rural et l'hygiène du milieu par la diffusion de bulletins, de brochures et de documentation pertinente provenant de l'Organisation des Nations Unies.

### **Autres activités connexes**

L'Association a participé avec la Banque interaméricaine de développement à des réunions techniques dans le domaine de l'habitat rural et du développement communautaire avec le Venezuela, la Colombie, le Mexique et des pays d'Amérique centrale.

Le Président a collaboré et participé à un atelier sur le financement d'habitations à bon marché et la planification de l'assistance technique dans le domaine social, à Mérida, Vénézuéla en 1996.

Le Président a participé à un deuxième atelier sur la conception et la technologie de l'habitat et des établissements ruraux, à Mérida en 1997.

Le Président a en outre participé en 1998, à la phase consultative, à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'un accord entre le Ministère de la santé, la faculté d'architecture de l'Université des Andes, à Mérida, et l'Association internationale de l'habitat rural, en vue de mener une étude sur de nouveaux types d'habitations rurales adaptées aux climats chauds et humides.

Un accord entre la fondation Eco-Habitat, le Ministère de la santé, la compagnie pétrolière Petroleos de Venezuela, et l'Association internationale de l'habitat rural a été mis au point en vue de l'exécution de programmes consacrés à l'habitat rural, dans les zones pétrolières de l'Est et de l'Ouest du Vénézuéla.

## 11. Union internationale des étudiants

(Statut spécial accordé en 1983)

Fondée en 1946, l'Union internationale des étudiants a les objectifs ci-après:

- a) L'éducation pour tous, sans distinction de sexe, de condition économique et sociale, d'opinions politiques, de religion, de couleur ou de race;
- b) La réforme et la démocratisation de l'éducation, la liberté d'enseignement et l'autonomie de l'université;
- c) Participation à la formulation de solutions aux graves problèmes économiques qui freinent le développement;
- d) Égalité des chances pour les femmes afin qu'elles puissent pleinement participer à la vie de leurs sociétés respectives;
- e) Promotion de l'amitié, de l'entente mutuelle et de la coopération entre étudiants du monde entier;

L'Union internationale des étudiants compte 124 unions de membres répartis dans 99 pays.

L'Union internationale des étudiants a participé à un certain nombre d'activités de l'Organisation des Nations Unies comme indiqué ci-après:

- a) Le Président a pris part à la quatrième consultation collective UNESCO/ONG qui a eu lieu à Paris en septembre 1994;
- b) Le Chargé de recherches a suivi la Conférence internationale sur la population et le développement, tenue au Caire en 1994;
- c) Le Chargé de recherches a assisté au Sommet mondial du développement social, tenu à Copenhague, en 1995;
- d) Le Secrétaire général a participé au Forum des Nations Unies sur la jeunesse à Vienne en août 1996;
- e) Le Secrétaire général a participé à la cinquième consultation collective UNESCO/ONG à Paris, en février 1996;
- f) Le Secrétaire général et le Secrétaire régional pour l'Europe ont assisté à la réunion régionale de l'UNESCO pour l'Europe, à Palerme en octobre 1997, réunion préparatoire à la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur;
- g) Le Secrétaire régional pour l'Europe a pris part à une conférence de l'UNESCO sur l'éducation des adultes, tenue à Hambourg en juillet 1997.

La coopération avec l'UNESCO notamment a pris une grande importance durant la période considérée, en particulier par la participation aux réunions de l'UNESCO et des interventions aux débats.

S'agissant de l'application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies, l'Union internationale des étudiants a organisé de nombreuses rencontres aux niveaux régional, sous-régional et national, parmi lesquelles:

- a) Une table ronde d'étudiants pour la région de l'Europe, à Prague en février 1994, sur le thème "Industrialisation, environnement et développement durable";
- b) Un séminaire au Guatemala, en juillet 1994, pour la région d'Amérique latine et des Caraïbes, sur le thème "le rôle des étudiants dans la promotion des droits de l'homme";
- c) Une conférence au Bangladesh, en mars 1995, pour la région de l'Asie et du Pacifique, sur le thème "le Fondamentalisme et les droits de l'homme";
- d) Un atelier en Namibie, en octobre 1995 pour la sous-région d'Afrique australe, sur le thème "la mondialisation et ses incidences sur le développement durable en Afrique";
- e) Un séminaire en Allemagne, en mai 1996, organisé au niveau national en coopération avec le chapitre national de l'Union, sur le thème "les minorités en Europe: comment l'intégration en Europe fonctionne-t-elle à leur égard?";
- f) Un séminaire au Ghana, en septembre 1997, en coopération avec l'Union panafricaine des étudiants pour la sous-région de l'Afrique occidentale, sur le thème "un environnement viable: clé du développement durable".

## 12. Penal Reform International

(Statut spécial accordé en 1993)

### Introduction

Penal Reform International (PRI) est une organisation non gouvernementale fondée en 1989, immatriculée aux Pays Bas. Elle se propose de réaliser une réforme pénale compte tenu de divers contextes culturels, et à cet effet cherche à promouvoir:

- a) La formulation et la mise en oeuvre d'instruments relatifs aux droits de l'homme portant sur l'application des lois, les conditions et normes de détention;
- b) L'élimination, en matière pénale, de toute discrimination abusive et contraire à l'éthique;
- c) L'abolition de la peine de mort;
- d) La réduction dans le monde entier des condamnations à des peines de prison;
- e) Le recours à des sanctions non carcérales, constructives, qui facilitent la réinsertion sociale, tout en tenant compte des intérêts des victimes.

La répartition géographique des membres de PRI s'est légèrement étendue passant de 78 pays en 1994, à 82 en 1997, et le nombre des membres s'est accru dans un grand nombre de ces pays. Les membres du Conseil d'administration proviennent de 16 pays différents.

Les dépenses de PRI se sont accrues, passant de 750 000 dollars en 1994 à environ 1 million de dollars en 1997. Une substantielle proportion des fonds proviennent de l'Union européenne, pour une gamme de projets variés. PRI continue de recevoir l'appui du Royaume-Uni, du Danemark, de la Suède et de la Finlande. Parmi les nouvelles sources de financement on compte le Gouvernement norvégien, la Fondation Soros et la Public Welfare Foundation (États-unis).

### Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants

PRI était représentée au neuvième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants, réuni au Caire en avril/mai 1995. Le manuel relatif à l'application des normes, publié par PRI a été distribué à tous les représentants. Il a été recommandé dans une résolution concernant l'application pratique de règles et normes minima concernant le traitement des détenus, proposée par les Pays-Bas et d'autres Gouvernements. Cette résolution a été de nouveau examinée à la quatrième session de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, invitant le Secrétaire général à prélever sur les ressources extra-budgétaires le montant nécessaire pour financer la distribution du manuel aux États membres afin qu'ils

l'utilisent et en tiennent compte, et pour recueillir leurs avis en vue de l'élaboration d'une nouvelle version de ce manuel qui sera de nouveau soumis à l'examen de la Commission.

#### **Commission pour la prévention du crime et la justice pénale**

PRI était représentée à la cinquième session de la Commission pour la prévention du crime et de la justice pénale en avril 1996 à Vienne, ainsi qu'à la sixième session de la Commission en avril/mai 1997 à Vienne. Le président a fait une déclaration orale à la séance plénière de la session sur les travaux de PRI dans le domaine de la réforme pénale. Le manuel publié par PRI sur l'efficacité des normes a été analysé dans le rapport du Secrétaire général sur l'utilisation des instruments des Nations Unies dans l'administration de la justice. Huit gouvernements ont commenté le manuel et la plupart d'entre eux l'ont approuvé. En septembre 1996, PRI a organisé la Conférence panafricaine sur les conditions de détention en Afrique, sous les auspices de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples. La conférence a adopté la Déclaration de Kampala sur les conditions de détention en Afrique. La déclaration de Kampala a été mentionnée dans la résolution 1997/36 de la Commission adoptée à la sixième session, et figure en annexe de ladite résolution.

#### **Centre international pour la prévention du crime**

PRI a collaboré étroitement avec le centre international pour la prévention du crime (antérieurement Division de la prévention du crime et de la justice pénale). En juin 1997, le Président de PRI et l'administrateur chargé du centre international pour la prévention du crime, ont signé des accords de coopération portant sur l'assistance technique aux Gouvernements, la formation des agents de la force publique, et la collecte de données sur l'utilisation et l'application des normes des Nations Unies en matière de prévention du crime et de justice pénale.

PRI a entrepris avec le Centre international, en décembre 1996, une enquête sur les besoins du système pénal et carcéral de la Sierra Leone. En décembre 1996 également, PRI a préparé pour le Centre international le même type d'enquête pour la Guinée.

En novembre 1997, PRI a organisé une Conférence internationale sur le service communautaire, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies et de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples.

PRI a organisé une enquête sur les prisons des Caraïbes, commencée en décembre 1997, dans le cadre d'un contrat passé avec le Centre international pour la prévention du crime.

#### **Conseil consultatif professionnel et scientifique international du Programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale**

PRI était représentée à la cinquième session plénière du Conseil consultatif professionnel et scientifique international, tenue à Courmayeur (Italie), en octobre 1995. A la conférence précédant la session plénière, le Président honoraire de PRI a présenté le manuel de PRI, intitulé:

/...

Making Standards work. PRI était représentée également à la sixième session plénière du Conseil consultatif, à Courmayeur, en octobre 1996, et de nouveau à la septième session en octobre 1997.

**Centre pour les droits de l'homme et  
Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme**

En 1997 PRI a exécuté un contrat avec le Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme pour la production de matériels de formation sur les droits de l'homme, à l'intention du personnel de direction des prisons.

A la demande du Centre, PRI a fourni de nombreux services d'experts, pour des projets de formation et d'autres missions. Elle a tenu des consultations le 31 juillet 1996 avec le Secrétaire général adjoint aux droits de l'homme, et avec le Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme au sujet de ses activités et des domaines possibles de coopération. Elle a participé à un séminaire de formation sur les droits de l'homme, organisé par le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, à l'intention des commissaires des prisons en Guinée.

**Commission des droits de l'homme**

PRI était représentée à la cinquante-deuxième session de la Commission des droits de l'homme à Genève, en mars/avril 1996, ainsi qu'à la cinquante-troisième session à Genève en mars/avril 1997.

**Comité des droits de l'homme**

PRI a formulé un projet concernant le pourvoi en appel des condamnations à mort prononcées dans la région des Caraïbes. Dans le cadre de ce projet, plus de 30 cas d'appels ont été soumis au Comité. Ce dernier a jugé qu'un bon nombre de ces cas étaient irrecevables, mais pour cinq d'entre eux, le Comité a déterminé qu'aux termes du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, les droits des requérants avaient été violés et qu'ils devaient recevoir une compensation. La plupart des cas sont en attente d'une décision du comité.

**UNICEF**

En 1997, l'UNICEF a financé certaines activités de PRI concernant la jeunesse dans les Caraïbes. En septembre 1997, l'UNICEF a participé à une mission de PRI demandée par le Gouvernement de Sainte-Lucie, qui avait pour mandat de faire un rapport sur les conditions de détention dans ce pays. Le Siège de l'UNICEF a choisi PRI pour représenter les Caraïbes à une conférence de l'UNICEF organisée à Florence en 1997, et faire une communication sur les enfants délinquants. En octobre 1997, PRI a également fourni les services d'un expert pour un séminaire de l'UNICEF à Belize.

### 13. Project Concern International

(Statut consultatif spécial accordé en 1993)

#### Introduction

Project Concern International (PCI) a pour but d'améliorer l'état de santé et le bien-être des populations du monde entier qui n'ont pas suffisamment de services sanitaires, par la création de partenariats chargés de promouvoir et de mettre en place des installations locales de services de santé, de manière à assurer des changements de longue durée. PCI forme sur place des bénévoles, de même que du personnel de ministères de la santé et d'organisations non gouvernementales dans le domaine de la prophylaxie, et assure le renforcement institutionnel nécessaire à la réalisation de résultats durables.

PCI travaille actuellement au Mexique, en Bolivie, au Guatemala, en El Salvador, au Nicaragua, en Inde, en Indonésie, en Roumanie, en Zambie et aux États-Unis. Les principales activités de PCI se concentrent sur la formation de bénévoles locaux et d'agents sanitaires aux mesures de prophylaxie. PCI dispense aux communautés un enseignement portant sur l'immunisation, les soins prénatals et postnatals, le dépistage précoce des infections respiratoires aiguës et des diarrhées entraînant la déshydratation, la nutrition saine, l'eau potable et l'assainissement, la planification familiale et la santé en matière de reproduction ainsi que la prévention des maladies sexuellement transmissibles, du VIH/sida. Outre les activités prophylactiques locales, PCI forme le personnel des ministères de la santé. Pour faire en sorte que les populations locales puissent poursuivre ces programmes sanitaires, PCI assure le renforcement institutionnel des organisations non gouvernementales administrées localement.

#### Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

Le personnel de PCI participera à la conférence régionale de l'UNICEF au Nicaragua en 1998.

En 1995, des membres du personnel de PCI ont assisté à une conférence sur le VIH/sida en Indonésie; cette conférence était présidée par un consultant de l'OMS. PCI participe également chaque mois au forum de donateurs du FNUAP.

#### Coopération avec les programmes, organes et institutions spécialisées des Nations Unies

##### Bolivie

En 1997, PCI et l'UNICEF ont construit des systèmes d'adduction d'eau à Cochabamba. Les deux organisations ont partagé tous les frais matériels tandis que la municipalité locale a pris le coût de la main d'oeuvre à sa charge. En 1998, PCI et la FAO ont entrepris un projet commun consacré aux technologies après récolte portant essentiellement sur la construction de silos. Les frais matériels ont été répartis entre PCI et les agriculteurs, tandis que la FAO couvrira les coûts de l'assistance technique et de la formation professionnelle.

/...

### El Salvador

Depuis 1994, PCI suit la méthodologie de l'UNICEF en matière d'éducation sanitaire, qui comprend notamment l'utilisation correcte de l'eau et des latrines, ainsi que les règles de l'hygiène. PCI est également membre du conseil du réseau régional de l'eau qui sert de liaison entre tous les organismes qui ont des activités dans le secteur de l'eau, et s'efforce de faire adopter des méthodes et des procédures d'évaluation uniformes.

### Zambie

Le PAM participe aux activités des équipes spéciales de district pour le VIH/sida, depuis la mise en route de ce programme novateur en 1997. Les équipes spéciales sont formées de représentants de différents groupes, y compris des ONG, des groupes d'églises, de l'armée ainsi que des entités publiques et privées, qui oeuvrent ensemble pour élaborer, exécuter, financer et évaluer les activités concernant le VIH/sida, telles que l'appui aux soins communautaires, l'accès aux préservatifs et l'éducation sanitaire.

#### **Autres activités pertinentes**

### Zambie

En préparation du projet PCI de mai 1998 intitulé "Enseignements tirés de l'expérience pratique concernant le VIH/sida, les orphelins et les enfants vulnérables", un représentant du programme des Nations Unies sur le VIH/sida et un représentant de l'OMS ont fourni des services d'assistance technique. Tous deux faisaient également partie d'un comité directeur qui a organisé la conférence. Par ailleurs, l'UNICEF a fourni une assistance technique sur des questions relatives aux enfants.

### Roumanie

Au cours des quatre dernières années, PCI a mené des consultations avec de hauts fonctionnaires de l'UNICEF et du FNUAP au sujet de son programme consacré à la planification de la famille et à la néonatalogie.

### Indonésie

Au cours des deux dernières années, PCI a mené des consultations avec l'UNICEF au sujet des activités du PCI en matière de santé à Irian Jaya.

### Bolivie

En 1994, PCI a reçu un financement de l'UNICEF pour son programme sanitaire à Oruro. Cet appui concernait spécialement un atelier sur la nutrition et la publication de brochures, ainsi que l'exécution d'un programme éducatif sur la diarrhée et les infections respiratoires. PCI a actuellement une proposition en attente avec le FNUAP et participe à un projet en partie financé par le FNUAP.

Indonésie

En 1996, l'OMS a financé une étude du PCI intitulée "Distribution de comprimés de fer et traitement anti-helminthique des femmes enceintes, par des accoucheuses traditionnelles à Maluku". Cette étude se concentre sur des approches et des hypothèses concernant la fréquence minimale réelle de l'administration de suppléments de fer aux femmes enceintes.